



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>



*Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré*

<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Education Nationale

MINISTRES À MARSEILLE LE MARDI 10 FÉVRIER 2015. FAISONS ENTENDRE NOS REVENDICATIONS !

Le Premier Ministre Manuel Valls et la Ministre de l'Education Nationale Najat Vallaud-Belkacem seront en déplacement à Marseille Mardi 10 février 2015.

Objet de leur visite : le plan d'urgence pour Marseille et l'éducation prioritaire. La Ministre doit se rendre au Lycée Victor Hugo situé à côté de la gare Saint Charles.

Le **SIAES - FAEN**, au sein de l'intersyndicale éducation (syndicats de la FSU, **SIAES - FAEN**, CGT, SGEN-CFDT, SNETAA, SUD), appelle celles et ceux qui le peuvent à participer au

Rassemblement « comité d'accueil Valls / Vallaud-Belkacem » le Mardi 10 février de 10h00 à 13h00

sur le parvis de la Gare Saint-Charles (entre la Gare et la Faculté)

- Des écoles et collèges ont besoin d'être classés en REP ou REP+, comme le collège Château Forbin ou le collège Anatole France, comme les établissements du Vaucluse ou des départements alpins.

- Les 3 lycées ZEP généraux et technologiques classés en ZEP (Diderot, Victor Hugo, Saint-Exupéry), mais aussi les 17 lycées professionnels attendent d'être fixés sur leur sort au sujet du classement en REP.

- Les moyens ne sont pas suffisants pour maintenir les taux d'encadrement et plusieurs établissements découvrent avec effarement la DGH qui leur a été allouée pour la rentrée 2015.

Indépendamment des revendications de l'intersyndicale, le **SIAES - FAEN rappelle son opposition à la Loi de refondation de l'école de Vincent Peillon** (approuvée par le SNALC, l'UNSA et le SGEN ; abstention du SNES) **et à ses principales conséquences :**

- modification du statut des enseignants (décret du 20 Août 2014) ;
- disparition du cadrage national qui garantissait l'équité de traitement des professeurs partout sur le territoire au profit de la mise en place d'un arbitraire local (autonomie de l'établissement et du chef d'établissement dont le pouvoir est considérablement accru) ;
- dénaturation des missions et multiplication des tâches imposées ;
- augmentation du temps de travail et dégradation des conditions de travail ;
- augmentation des effectifs par classe ;
- disparition de certaines décharges statutaires (sous forme d'heure poste ou d'HSA) remplacées par des indemnités d'un montant aléatoire ce qui entraîne mécaniquement l'augmentation du temps de travail des professeurs et une diminution de leur traitement ;
- réforme de l'éducation prioritaire et exclusion du dispositif de certains établissements ;
- rattachement du collège à l'école primaire ; suppression du redoublement ;
- création du bloc bac - 3 / bac + 3.

**Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus.
SYNDICAT INDÉPENDANT ACADÉMIQUE, NATIONAL ET FÉDÉRÉ
Le SIAES-FAEN, LE syndicat INDÉPENDANT !**